

17

Sujet : [INTERNET] m5c Enquêtes publiques-établissement classé pour la protection de l'environnement-commune de l'Etoile et Mouflers

De :

Date : 04/12/2020 12:44

Pour : "pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr" <pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr>

m5c Emploi pérenne ?

Fragilité des espaces agricoles.

Bonjour Monsieur Deboevre

J'ai repris les termes évoqués par l'article du courrier Picard en date du jeudi 10 septembre 2020, suite à la réunion publique d'informations

et il apparaît que les engagements oraux pris par JJA pour ce qui concerne la phase 1 ne sont pas suffisamment précis au niveau de ce compte-rendu en matière d'emploi. Juste une ligne "nous nous engageons à employer principalement en CDI." Et d'événements chercher dans les dossiers fournis par JJ y a dans le cadre de l'enquête pour l'extension du centre Logistique.

Le terme " principalement" me laisse vraiment perplexe ! Nous avons besoin d'un engagement fort et écrit ! Il n'en n'est nullement question dans les dossiers GIA concernant l'autorisation environnementale unique !

En matière de circulation, JJA s'engage dans l'article du journal à changer de sous-traitants en cas de non-respect de la consigne de passer par l'autoroute. Mais là encore rien du tout pas une ligne dans les énormes dossier relatif à l'autorisation environnementale unique actuellement en cours !

Comment pourront-ils contraindre des sous-traitants à passer par l'autoroute pour se rendre à Poix de Picardie via Salouel par exemple ?

Comment JJA pourra-t-il contraindre des sous-traitants à passer par Péronne pour se rendre à Doullens et Arras?

Nous demandons que lors de cette enquête publique qui se termine demain 4 décembre 2020 à 17h, il soit demandé au conseil départemental de poser des lignes de comptage de véhicules sur les principaux axes départementale 1001, départementale 216, en direction de Domart et l'Etoile, départementale 32 en direction de Saint Riquier.

L'appui de la Préfecture sera bienvenu dans le cadre de cette étude comparative qui nécessite d'être mise en place à partir de maintenant et ensuite à l'issue de JJA phase 1 en plein état de fonctionnement. Nous avons déjà demandé sans obtenir de succès car ces demandes doivent être émises par les maires qui en l'occurrence ne font pas la démarche car inféodés au président de la communauté de commune CCNS ou CCPM.

La question des intérêts particuliers s'oppose très souvent à l'intérêt collectif dans l'optique des élections futures cantonales, alors même que les enjeux sont d'ordre humains, financiers, environnementaux, (pollutions), développement durable, et à l'aube d'un tournant historique pour le devenir de notre vallée de la Nièvre.

La taxe sur le foncier bâti n'es pas la seule clé qui doit être déterminante dans cette affaire car d'autres petites entreprises pourraient aussi être pourvoyeuses d'emplois durables et rapporter des taxes sur le bâti, sans pour autant avoir autant d'impacts négatifs pour les communes environnantes et les communautés de communes CCNS et CCPM.

La solution de facilité n'est pas forcément au rendez-vous au sens où la communication entre ces deux communautés de communes n'est pas chose aisée, même à travers le syndicat mixte de la ZAC des hauts plateaux, car lors de la réélection des membres du lundi 14 septembre, à la CCNS, monsieur Tirmarche, maire de l'Etoile, membre de droit du syndicat mixte de la ZAC n'a pas eu le droit de s'exprimer alors même qu'il a fait savoir à la CCNS qu'il envisageait quitter la CCNS à défaut d'être entendu.

Un déni complet de démocratie locale et un refus d'entendre les besoins de cette commune totalement piétinée !

L'échange des 16,8 hectares détruits pour être imperméabilisés devait l'être avec la commune de l'Etoile selon le procédé mis en place par l'ancien maire Monsieur Delohen, est s'en trouve compromis pas le nouveau conseil municipal qui s'offusque de la suppression de ses terres communales constructibles et le fort manque à gagner que cela représente pour la commune de l'Etoile, qui avec 1200 habitants, ne dispose d'aucune infrastructure pour sa population, que ce soit pour les jeunes, les actifs, les retraités ! De plus, la fragilité des terrains agricoles à occasionné 2 inondations au mois d'août et des coulées de boue, ce qui n'en courage guerre les plus anciens à rester dans des conditions précaires.

L'article du 16 novembre 2020, Piece 4, stipule que "les aménagements de protection avec été promis juste après les coulées de boue. On parlait de replanter des haies, vmde creuser des fossés, de faire pousser des cultures spécifiques... Le Maire, Ghislain Tirmarche a rencontré la président de la chambre d'Agriculture est le président du département pour en discuter. Mais les projets se sont embourbés aucune décision n'a été tranchée. ce qu'il faut, c'est que l'on travaille sur un vrai projet d'aménagement".

Ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'un perméabiliser impunément 10 hectares de plus sans se poser des questions sur l'empreinte agricole, les écoulements des eaux en cas d'orage violent, la fragilité des sols en forte déclivité comme c'est le cas sur le haut plateau !

Il y a peu c'était l'Etoile, Fontaine, Bouchon...

Et demain? Ce peut-être autour de ville le Marcllet ou de Mouflers...

L'Etoile est à la recherche d'un nouveau médecin et la pharmacie elle-même se trouve, de ce fait, en situation précaire également pour l'avenir...

Respectueusement

Présidente ADSP

—20201204_013526.jpg

FAITS DIVERS

"On a eu 1,50

L'ÉTOILE La Somme a connu de vio près de Flixecourt, une dizaine

Après les orages qui ont frappé la Somme dans la nuit de 12 au 13 août, une dizaine d'habitations a été inondée à L'Étoile, près de Flixecourt (Somme). Vers une heure du matin, l'eau a commencé à envahir les rues. Ghislain Tirmarche, le maire, a mobilisé des conseillers municipaux et des riverains pour venir en aide aux sinistrés.

Parmi eux, la famille Comdeau est sans doute l'une des plus touchées. « C'est le chien qui nous a avertis avec ses aboiements. On a voulu le descendre au garage et c'est là qu'on a vu qu'on était inondé » relate Clarisse, la fille. Les trombes d'eau ont emporté la porte du garage.



On a tout perdu :
les meubles.
Télégramme

—20201204_013555.jpg

4

FAITS DIVERS

Une deuxième dans l'eau et

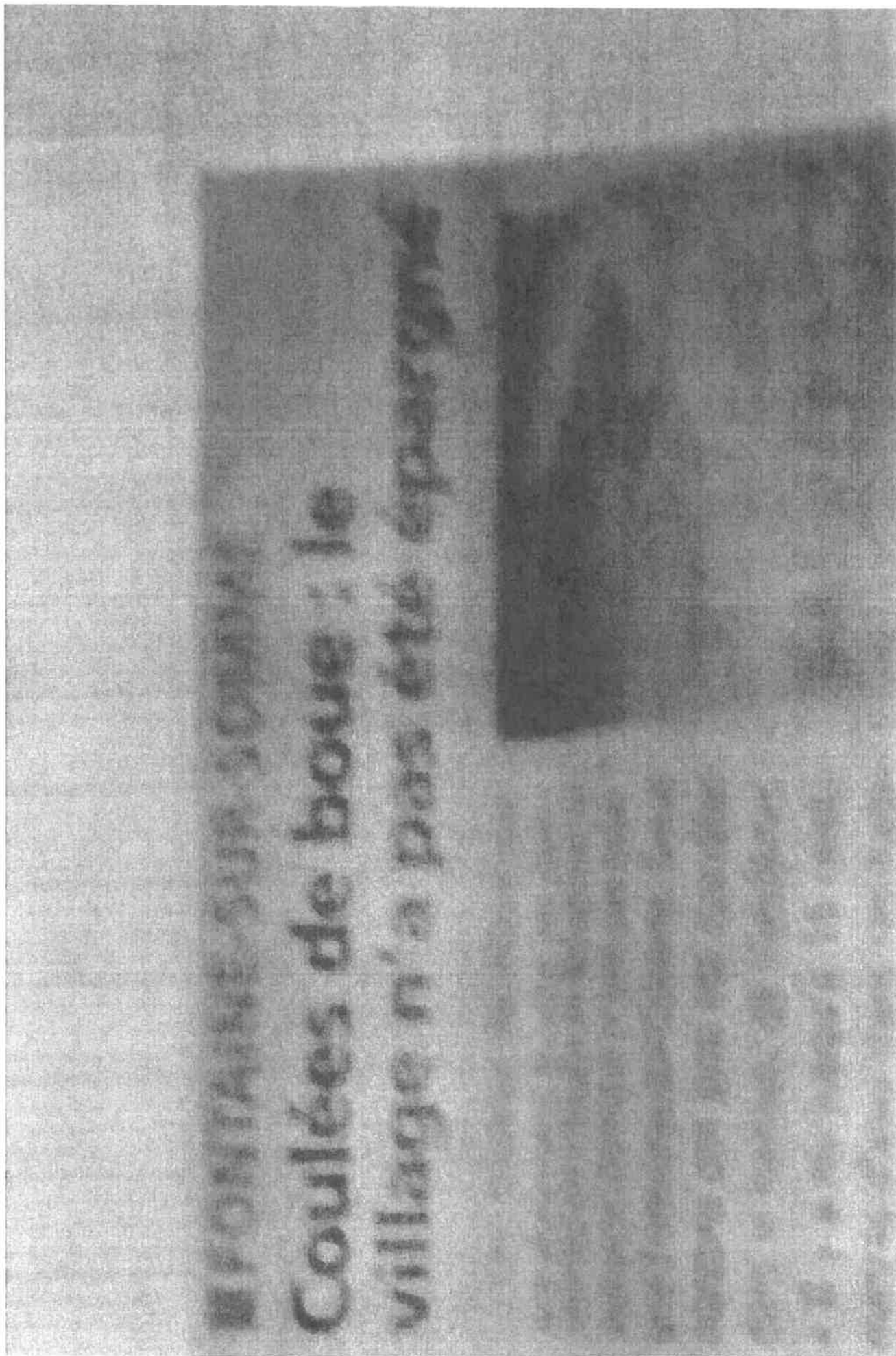
SUR L'Étoile et Bouchon ont
de fortes précipitations, jeu



— 20201204_013622.jpg



--20201204_013707.jpg



— Pièces jointes :

20201204_013526.jpg	1,5 Mo
20201204_013555.jpg	1,4 Mo
20201204_013622.jpg	1,5 Mo
20201204_013707.jpg	1,3 Mo

“On a eu 1,50 m de boue dans la cave”

L'ÉTOILE La Somme a connu de violents orages dans la nuit de mercredi à jeudi. À L'Étoile, près de Flixecourt, une dizaine de maisons a été inondée.

Après les orages qui ont frappé la Somme dans la nuit de 12 au 13 août, une dizaine d'habitations a été inondée à L'Étoile, près de Flixecourt (Somme). Vers une heure du matin, l'eau a commencé à envahir les rues. Ghislain Tirmarche, le maire, a mobilisé des conseillers municipaux et des riverains pour venir en aide aux sinistrés.

Parmi eux, la famille Coindeau est sans doute l'une des plus touchées. « C'est le chien qui nous a avertis avec ses aboiements. On a voulu le descendre au garage et c'est là qu'on a vu qu'un toit intissé » relate Clarisse, la fille. Les trombes d'eau ont emporté la porte du garage.

“ On a tout perdu : les meubles, l'électroménager, la moto, le ballon d'eau chaude... ”

Sabine diantle

La famille, qui avait aménagé une cuisine d'été dans son sous-sol, fait face de dégâts matériels considérables. « On a tout perdu : les meubles, l'électroménager, la moto, le ballon d'eau chaude... » se désole Sabine, la mère de famille. Pour leur venir en aide, les pompiers sont rapidement intervenus ainsi que le maire, en lançant un appel à



Les sinistrés ont pu compter sur la solidarité des Sommois. Pruchans riverains et élus ont aidé à décharger les sous-sols envahis par la boue.

la solidarité sur le groupe Facebook « L'Étoile : les habitants s'expriment ». Ils sont une vingtaine à avoir répondu présent.

AMÉLIORER L'ÉCOULEMENT DES EAUX

Plus bas, Rue Jules-Vernie, Aline Laude a également pu compter sur l'aide des Stellois. « Deux hommes sont venus sonner à ma porte en pleine nuit pour m'informer » raconte la retraitée. Depuis, tout le monde s'affaire pour évacuer l'eau et sauver les meubles. « Heureusement qu'il y a de bonnes âmes pour donner un coup de main ».

Pour Philippe Cailleux, l'adjoint au maire, la nuit aussi a été courte. « Avec mon fils et d'autres habitants, nous avons essayé de faire barrage en bloquant l'eau avec des serpillières. On a eu 1,50 m de boue dans la cave. J'attends de l'évacuer pour constater l'étendue des dégâts mais je crains pour mon atelier de plâtre l'adjoint. En vingt ans, c'est la quatrième fois que ça arrive ! » Non-vellement élu, le conseil municipal songe à revoir les aménagements pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie et empêcher ce genre de catastrophe de se reproduire. ■ **LE FIGURANT**

Sur la page

COURRIER-PRÉPARÉ

Plus de photos dans la version en ligne de cet article

FAITS DIVERS

Une deuxième nuit dans l'eau et la boue

SOMME L'Étoile et Bouchon ont à nouveau fait les frais de fortes précipitations, jeudi soir.



Les pompiers ont mis de gros moyens en œuvre pour venir en aide aux particuliers mais aussi pour éviter que la chaussée ne reste glissante.

Le propriétaire du café Le Rétro, à L'Étoile, a vu comme une vague arriver, jeudi un peu après 19 h 30. Un nouvel orage a frappé cette commune du nord-ouest amiénois après une nuit déjà éprouvante, qui a vu une dizaine d'habitations frappées par les premières inondations.

Jeudi soir, ce sont neuf habitations, soit une trentaine de personnes qui ont été touchées par des pluies torrentielles. « Tout est venu du champ derrière. Nous sommes situés en contrebas et l'eau a dévalé. Les sols sont secs, ils n'absorbent pas l'eau. C'est comme si l'eau glissait sur ma pelouse derrière et c'est arrivé chez moi puis l'eau a traversé le café », raconte le patron du Rétro. Dans la rue Jules-Verne, en plus des voisins solidaires qui n'ont pas hésité à sortir les raclettes et les seaux, pour aider les sinistrés, de nombreux sapeurs-pompiers ont déployé de gros moyens pour nettoyer les rues et pomper l'eau dans certaines caves.

« À L'Étoile, on a évacué 100 m³ d'un

sous-sol », commentait le commandant Yvan Bellet, venu d'Amiens.

« ON A ÉVACUÉ 100 M³ D'UN SOUS-SOL »

À Bouchon, autre commune sinistrée jeudi soir par cet orage, 260 m³ d'eau ont été pompés dans une cave et trois autres maisons (soit une dizaine de personnes) ont aussi fait les frais de ce ruissellement. Dans cette commune, une déviation temporaire a été mise en place. À L'Étoile, les pompiers s'affairaient à rendre la chaussée praticable pour éviter que les automobilistes glissent sur la route boueuse. Ce sont donc 37 sapeurs-pompiers issus des centres de secours de Flixecourt, Abbeville, Amiens, Alilly-le-

Haut-Clocher qui ont été mobilisés à nouveau jeudi pour ces deux inondations. Un drone a même été utilisé côté stellois pour voir où la coulée de boue passait pour la troisième fois en moins de 24 heures. Car selon les riverains, ce sont bien trois inondations qu'ils ont subies. « la première entre minuit et 4 heures dans la nuit, la seconde vers 13 heures jeudi et celle-ci ».

La société Veolia a également prêté main-forte en mettant un matériel spécial permettant de pomper des résidus de boue à disposition, tout comme la mairie de L'Étoile qui a prêté un engin Hier soir, vendredi le café était toujours en cours de nettoyage. ■ BELPHÈRE GIFFOIX

TROIS RUES INONDÉES À DOULLENS

Les fortes pluies, jeudi, ont eu quelques conséquences aussi, à Doullens (Somme). En 20 minutes, le chemin de Milly (près du magasin Gamm vert), mais aussi l'avenue du Général de Gaulle ou la rue d'Abbeville ont été inondées. Les caniveaux étaient surchargés. Le sous-sol d'une habitation a été envahi. Par chance, la situation est rapidement revenue à la normale, sous l'œil attentif des pompiers et des services municipaux.

“J'ai la peur au ventre à chaque orage”

Les coulées de boue du mois d'août dernier à l'Étoile, Bettencourt-Rivière, Fontaine-sur-Somme et Prouzel ont été reconnues « catastrophe naturelle ».

C'est un petit village de 14 habitants, situé à l'ouest de Fontaine-sur-Somme, qui a été touché par l'Étoile et les coulées de boue d'août dernier. L'annonce a été publiée samedi 14 novembre au journal officiel. Ce n'est pas le 14 août, mais le 2 septembre, qui a été déclaré jour de catastrophe naturelle. L'annonce a été publiée samedi 14 novembre au journal officiel. Ce n'est pas le 14 août, mais le 2 septembre, qui a été déclaré jour de catastrophe naturelle. L'annonce a été publiée samedi 14 novembre au journal officiel. Ce n'est pas le 14 août, mais le 2 septembre, qui a été déclaré jour de catastrophe naturelle.

« Mais aucun permis n'a été déposé. On a été obligés de se débrouiller », dit-il. « On est lassés comme ça, sans perspectives. Je ne peux rien entreprendre au niveau des travaux. » Il regarde vers le champ, croise les bras et soupire. « On a la peur au ventre à chaque orage. »

LES PROJETS ENBOURBÉS

Les aménagements de protection avaient été prévus juste après les coulées de boue. On parlait de re-

planter des haies, de creuser des fossés, de faire pousser des cultures spécifiques... Le maire, Ghislain Tirmarche, a rencontré la présidente de la chambre d'agriculture et le président du Départe-

QUATRE COMMUNES CONCERNÉES

Les coulées de boue de la nuit du 12 au 13 août ont concerné quatre communes de la Somme : Bettencourt-Rivière, l'Étoile, Fontaine-sur-Somme et Prouzel. L'état de catastrophe naturelle leur a été reconnu. C'est-à-dire, cela signifie que les sinistrés, malgré les communes pouvant obtenir des indemnités de leurs assurances, même si les dommages ne sont pas couverts par les contrats d'assurance habituelle.

A noter que la commune de Prouzel sollicitait la reconnaissance pour les inondations du 13 août et du 16 août mais que seuls les dégâts occasionnés par la coulée de boue du 13 ont été reconnus.



David Candam, maire de la commune de la nuit du 12 août dernier, devant l'entrée de son terrain. La fête et le chauffage sont le jour de la catastrophe, tout comme dans l'Étoile.

ment pour en discuter. Mais les projets se sont embourbés. Aucune décision n'a été tranchée. « Ce qu'il faut, c'est que l'on tranche sur un vrai projet d'aménagement. Il faut du temps pour que ça se mette en place », rétorque le maire. « Il faut que l'on tranche sur ce sujet. » Une semaine après la catastrophe, le député François Ruffin a organisé une réunion publique. Sous son impulsion, un collectif de victimes s'est mis en place pour suivre le dossier. « Le but c'est que tout le monde puisse parler amicalement pour résoudre les problèmes », explique Marie Carpon, adjointe, maire-adjointe du maire et sinistrée au moment de

la coulée de boue. Mais, entre causes et revendications, le conflit n'a pas abouti. « Il manque quelque chose pour prendre les choses en main », appuie-t-elle. « La volonté est là, mais je pense que les gens ne savent pas comment faire. Il faut un vrai projet de loi, un vrai projet de loi, un vrai projet de loi. » En attendant, dans la rue du 2 septembre, David Candam n'a rien remis dans le garage et a arrêté de travailler son jardin. « On se demande si l'on peut venir au 12 l'on doit partir. Il faut même, maintenant, venir dans les conditions. »

LES PROJETS ENBOURBÉS

■ L'ÉTOILE, FONTAINE-SUR-SOMME L'état de catastrophe naturelle reconnu

Sept communes de la Somme sont reconnues en état de catastrophe naturelle suite à plusieurs épisodes d'inondations et de coulées de boues. Cette reconnaissance décidée par arrêté interministériel du 19 octobre et publiée au Journal Officiel du 14 novembre concerne notamment les conséquences des importants orages du 13 août dernier, qui avaient sûrement frappé la vallée de la Somme.

Cette reconnaissance concerne ainsi Bettercourt-Bivière, Fontaine-sur-Somme et L'Étoile. Dans cette dernière commune, plusieurs habitations avaient été victimes de deux, voire trois coulées de boue successives en l'espace de quelques heures seulement.

La commune de Prouzel, au Sud d'Amiens, est également concernée pour le même épisode orageux. Celle d'Argoules l'est pour des inondations et coulées de boue survenues le lendemain, 14 août.

Deux autres communes sont



MS-6020, certaines maisons de L'Étoile et des villages alentours ont été frappés par deux, voire trois coulées de boue successives suite à de violents orages (photo d'archives)

reconnues en état de catastrophe naturelle pour d'autres épisodes d'inondations et coulées de boue : Font-Aiguilles (pour des sinistres du 9 au 11 mars 2020) et Saint-Germain-sur-Brele (10 mai 2020).

■ FONTAINE-SUR-SOMME

Coulées de boue : le village n'a pas été épargné

Les habitants de Fontaine-sur-Somme ont dû attendre longtemps les secours après les inondations et coulées de boue qui ont frappé le village de Fontaine-sur-Somme. Les dégâts sont importants et les dégâts matériels sont importants. Les dégâts matériels sont importants. Les dégâts matériels sont importants.



Les plus grosses inondations ont eu lieu dans le quartier de Fontaine-sur-Somme. Les dégâts matériels sont importants. Les dégâts matériels sont importants.

Les dégâts matériels sont importants. Les dégâts matériels sont importants. Les dégâts matériels sont importants. Les dégâts matériels sont importants. Les dégâts matériels sont importants.